

## PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU CD 81

Du 03 décembre 2020 en VISIOCONFERENCE

### Présents :

Jean-Pierre GILLES	Castres TTT	Président
Hervé ST-POL	ASPTT ALBI	Vice-Président
Jean-Claude FAUCH	ASPTT Albi	Secrétaire général
Séverine AMILLARD	US Carmaux	Trésorière générale
Henri MAYOL	US Carmaux	Trésorier adjoint
Elisabeth BELHAIRE	ASPTT Albi	Secrétaire adjointe
Jean-Loup ALBERT	Ping St-Paulais	Référent Comm. Sportive
Dominique ESCUDIER	FLEP Lacabarède	Référent Critérium Fédéral
Christian REYNIER	UP Mazamet	Commission Finances
Sylvain MAURANGE	TT Gaillacois	Comm. Jeunes et Techniques
Invité : Alain FITOUSSI	CD 81	Salarié CD

### Excusé :

Maurice VIEL	FLEP Lacabarède	Compétitions Individuelles
--------------	-----------------	----------------------------

Le Président ouvre la séance.

Jean-Pierre remercie toutes les personnes d'être présentes à cette réunion en visioconférence organisée par Jean-Claude à l'aide de Skype.

### **1 - ACTUALITE**

Jean-Loup ALBERT a assisté à la réunion de la Commission Sportive Régionale de la Ligue à laquelle assistaient en visioconférence les 13 départements de la Région.

Hervé et Jean-Claude ont pu se greffer à cette réunion.

Les décisions de la Fédération ont été rappelées.

La Fédération estime à 600.000 € la perte estimée correspondant au contexte sanitaire.

Un calendrier a été fait et proposé à la Ligue qui l'avait validé.

Malheureusement, vu le contexte sanitaire, il va donc être refait un calendrier que la Ligue devra adopter à nouveau.

Les 13 membres des départements correspondant à la Région ont pu se connaître, échanger dans leur fonctionnement respectif, tant au niveau compétitions, actions, que les diverses manières de fonctionner des clubs, et notamment en ce qui concerne la spécificité du département de l'Hérault.

La demande a été faite par Jean-Loup au Secrétaire de la Ligue concernant le règlement de ce département. Celui-ci a été remis à Jean-Loup qui le diffuse à tous.

Les personnes ont appelé Jean-Loup afin de lui faire part de leur contentement de cette initiative.

Il est prévu 2 à 3 visioconférences lors de la saison avec tous les membres.

Les séniors devraient reprendre dès le 20 janvier 2021.

Une réunion est prévue le 15 décembre afin d'avoir les informations.

Point évoqué concernant l'autonomie des Comités Départementaux ; à savoir : dans notre région, seuls 2 départementaux sont en autonomie quant à la gestion du Comité Départemental : La Haute Garonne et le Tarn.

Il s'avère que le département de la Haute Garonne aurait entre 5.000 et 10.000 € de dettes auprès de la Ligue. Celle-ci se pose la question de reprendre la gestion de ce Comité départemental ou non. Cette question est à l'ordre des débats pour la prochaine réunion.

## **2 – CONTEXTE SANITAIRE ET SES CONSEQUENCES**

Un tour de « table » est fait auprès des personnes présentes représentant les clubs :

ALBI : 4 cas de COVID

GAILLAC : quelques cas contacts mais pas de positif.

Une perte au niveau départemental de 120 licences est constatée par rapport à l'année dernière à la même date, ce qui correspond à 19,74 % en moins de licenciements.

## **3 – TRESORERIE**

Comptes du Comité départemental

AU 06 novembre 2020 : + 552,00 €

AU 30 juin 2021 : Prévisionnel : + 462,00 €

### **Facturation**

Il est proposé par Henri de n'effectuer la 1<sup>ère</sup> facturation, auprès des clubs, de décembre 2020 qu'en février 2021, et une deuxième facturation en fin de saison (juin 2021).

Adopté à l'unanimité.

D'autre part, vu le contexte sanitaire, beaucoup de clubs vont avoir de réelles difficultés ; de ce fait, il est décidé de ne facturer aux clubs que 50 % des droits d'inscription aux équipes de championnats par équipes. Le championnat ne devant se dérouler que sur une seule phase.

D'autre part, il sera évalué, en fin de saison, si notre trésorerie nous le permet, de rembourser en partie les clubs ayant inscrit les joueurs en compétitions individuelles, puisque la 1<sup>ère</sup> phase n'a pour ainsi dire pas eu lieu.

Il est prévu que notre Comité essaie de mettre tout en œuvre pour faire se tenir un maximum de journées de championnats par équipes et les critères.

### **Conventions rendues par les clubs**

Les seuls clubs ayant respecté les termes des conventions signées par eux-mêmes sont :

ALBI, GAILLAC, LABRUGUIERE, ST-PAUL CAP DE JOUX, MAZAMET.

Après calcul des points par Jean-Claude, il s'avère un total respectif de :

113 points, 87 points, 53 points, 112 points, 11 points.

Le comité départemental avait alloué, la saison dernière, un montant total de 2.000 € à distribuer entre les clubs qui ont respecté leurs engagements.

Respectivement, cela fait par club :

600,00 €, 450,00 €, 280,00 €, 600,00 € et 60,00 €.

Adopté à l'unanimité, somme qui sera reversée sur la facture de février 2021.

Il est décidé d'informer les clubs dès à présent, sur les points évoqués en comité directeur :

- somme reversée dans le cadre du respect de la convention,
- remboursement de 50 % des sommes payées pour les championnats par équipes,
- finalisation de la somme éventuellement reversée pour les compétitions individuelles en juin 2021.

### **3 – INFORMATIONS SUR LES DIVERSES ASSEMBLEES GENERALES**

Assemblée générale du CDOS : le 11 mars 2021

Assemblée générale du club de Carmaux : 18 décembre 2020 à 18 h 00 salle du Club

Assemblée générale de la FFTT : le 06 décembre 2020

Celle-ci étant électorale, une discussion est engagée après étude, par Jean-Claude, des candidatures des 2 listes.

Un tour de table est fait afin de définir ce que chacun en pense. En définitif, la majorité est pour la liste d'ERB.

### **4 - INFORMATION SUR ETUDE DE FAISABILITE DE PRISE D'UN APPRENTI**

Lors de la précédente Olympiade, un projet de développement de l'activité dans le Sud du Département, avait été initié et évoqué avec les clubs de Castres TTT, UP Mazamet et Labruguière FP avec notamment les actions de Dominique Barthélémy sur la section sportive du collège Saint Dominique de Labruguière.

L'objectif était de développer l'activité sur tout ce territoire. Ce projet n'a pas abouti de la manière dont il était envisagé. L'idée de recruter un jeune apprenti avait également été discutée avec les clubs de Labruguière et de Castres lors de l'Olympiade précédente.

Aujourd'hui avec les nouvelles aides de l'Etat, notamment sur l'apprentissage, le Comité Directeur souhaite de nouveau ouvrir la réflexion sur les possibilités de recruter un jeune en contrat d'apprentissage et impulser une dynamique.

Pendant cette période de confinement, des échanges ont eu lieu, entre autres avec Guy CLEIS (président du Castres TTT) qui pensait à 2/3 personnes ayant peut-être le profil adéquat.

Le Comité Directeur décide que Jean-Pierre, Dominique et Alain se chargent de contacter les clubs de Castres TTT, Labruguière FP, UP Mazamet, FLEP Lacabarède et SC Graulhet afin d'en discuter avec eux pour avoir leur ressenti et ensuite étudier les conditions de recrutement, etc.

L'objectif reste le même, développer et créer une dynamique sur tout le territoire du Sud du Tarn.

Après une première prise de contact, il faudrait prévoir une réunion avec tous les clubs pour expliquer le projet et échanger sur son articulation.

Il est également envisagé de faire un appel à candidature le cas échéant sur le réseau de nos clubs puis plus largement sur la région.

## **PROCHAINE REUNION DU COMITE DIRECTEUR**

**LE 11 JANVIER 2021 AU CDOS**

**A 20 h 00 en PRESENTIEL**

(Excepté Henri qui a prévenu que ce ne serait pas possible pour lui, mais qui pourrait participer en visio).